



# RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

**Nom installateur :** M. Rama  
**Adresse :** Rue des Jardins, 42 4500 Huy

**Organisme de contrôle :** Vingotte  
**Référence :** 30302684  
**Inspecteur :** FELIX JEAN  
**Tel :** 081/432644

**Installation contrôlée :** Adresse : Rue des Jardins, 42 / 4500 Huy

Date du contrôle : 05/11/2013  
 L'habitant est :  propriétaire  locataire  
 L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » :  est présente  n'est pas présente

**Caractéristiques de l'installation :**

**Compteur :** Classe Q<sub>max</sub> : 10 m<sup>3</sup>/h Fabricant : Aeronis N° : 30089552 Index : 6666,072

Pression de service de l'installation intérieure : 20 mbar

Appareils d'utilisation	Type	Marque	Puissance nominale
1	Chaudière	Chaffoteaux	Chaudière
2	E33		
3			
...			

**Conclusion :**

**L'installation neuve:**  
 est conforme aux prescriptions correspondantes<sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**  
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

**La nouvelle partie de l'installation:**  
 est conforme aux prescriptions correspondantes<sup>(1)</sup> actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**  
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

**L'installation existante:**  
 est conforme aux prescriptions correspondantes<sup>(1)</sup> qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre.**  
 l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date : 05/11/2013

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle



ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION DE L'ARRETÉ ROYAL DU 28 JUN 1971.

Je soussigné : Nom : RATA Prénom : Anton
Représentant de l'entreprise N° de T.V.A. :
Rue : des Jardins N°: 42 Boîte :
N° Postal : 4500 Localité: Huey Tel : Fax :
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :
Adresse : Tel :)

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz
installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
dans l'immeuble situé à : Rue : des Jardins N°: 42 Boîte : Etage :
N° postal : 4500 Commune : Huey
marque compteur : Adcum N° du compteur: 30089552
pour le compte de : Nom : Prénom :
Rue : Chai - même N° Boîte :
N° Postal : Commune :

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003 , NBN D51-004 , NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci .

Table with 3 columns: Réserve à l'installateur, Réserve au GRD, Date and Signature. Includes checkboxes for 'oui' and 'non'.

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B,..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW). Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.

